



Le Quotidien

Statistique Canada

Le vendredi 15 décembre 2006

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est

Communiqués

Comptes du bilan national, troisième trimestre de 2006	2
La valeur nette nationale a atteint 4,8 billions de dollars à la fin du troisième trimestre, soit 146 700 \$ par personne.	
Résultats des peines de probation et des condamnations avec sursis, 2003-2004 à 2004-2005	5
Les délinquants adultes ayant purgé leur peine sous surveillance dans la collectivité sont beaucoup moins susceptibles de retourner aux services correctionnels dans les 12 mois suivant leur libération que les délinquants ayant purgé leur peine dans un établissement correctionnel, selon une nouvelle étude.	
Étude : L'accès des aînés au transport, 2005	8
Type des activités en recherche et développement, 2000 à 2004	8
Répartition provinciale et territoriale des dépenses fédérales dans le domaine des sciences et de la technologie, 2004-2005	9
Tuyaux et tubes en acier, octobre 2006	9
Produits chimiques industriels et résines synthétiques, octobre 2006	10
Nouveaux produits	11
Calendrier des communiqués : 18 au 21 décembre 2006	13



Communiqués

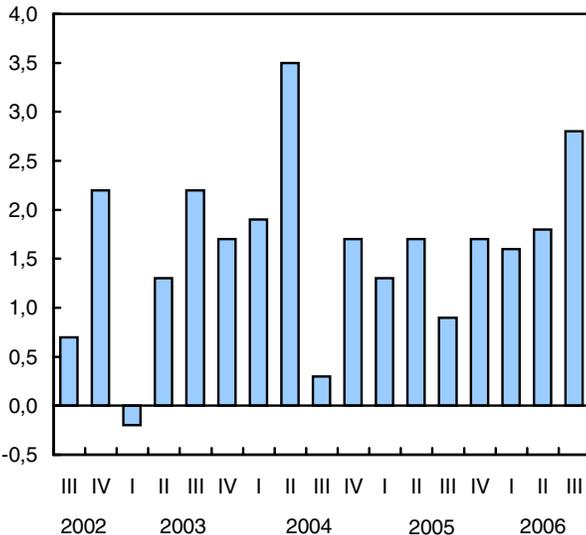
Comptes du bilan national

Troisième trimestre de 2006

La valeur nette nationale a atteint 4,8 billions de dollars à la fin du troisième trimestre, soit 146 700 \$ par personne. L'augmentation de la valeur nette a été attribuable à une hausse du patrimoine national (les actifs non financiers de l'ensemble de l'économie) ainsi qu'à une baisse marquée de la dette extérieure nette. La valeur nette nationale a crû de 2,8 % au troisième trimestre, soit la plus importante hausse observée en plus de deux ans.

Reprise de la croissance de la valeur nette nationale

Variation en %, données non désaisonnalisées



La valeur du patrimoine national a progressé de 2,0 % au troisième trimestre, ce qui constitue une hausse correspondante à celle du deuxième trimestre. La progression de la valeur marchande des biens immobiliers résidentiels a continué d'être le principal facteur à l'origine de cette croissance. Les actifs non résidentiels ont aussi contribué à la hausse du patrimoine national. De façon plus particulière, le raffermissement des investissements des entreprises s'est traduit par une accélération de la croissance des ouvrages non résidentiels et des machines et matériel.

Note aux lecteurs

Les comptes du bilan national regroupent les bilans des divers secteurs de l'économie. Ils se composent des actifs non financiers dans les divers secteurs de l'économie et de l'encours des engagements financiers. Le patrimoine national est la somme des actifs non financiers (soit les actifs produits, les terrains entourant les bâtiments et les terres agricoles) de tous les secteurs de l'économie. La valeur nette nationale est le patrimoine national moins la dette extérieure nette (c'est-à-dire l'endettement envers les non-résidents moins la dette de ces derniers à l'égard des Canadiens). On peut aussi la définir comme étant la somme de la valeur nette des particuliers, des sociétés et des administrations publiques.

L'épargne nationale représente la somme de l'épargne des particuliers, des sociétés et des administrations publiques. L'épargne et les investissements nationaux contribuent à la variation de la valeur nette nationale, tout comme la réévaluation de l'actif et du passif. Parmi les causes de la réévaluation figurent la variation des prix des actions, les taux d'intérêt, les taux de change et les provisions pour prêts.

Les séries trimestrielles, à la valeur comptable et à la valeur marchande, remontent au premier trimestre de 1990; on dispose d'estimations établies selon la valeur marchande depuis juin 2004. Pour obtenir plus de renseignements sur les estimations à la valeur marchande, consultez la page Estimations du bilan à la valeur marchande de notre site Web.

La croissance de la valeur nette des ménages s'accélère

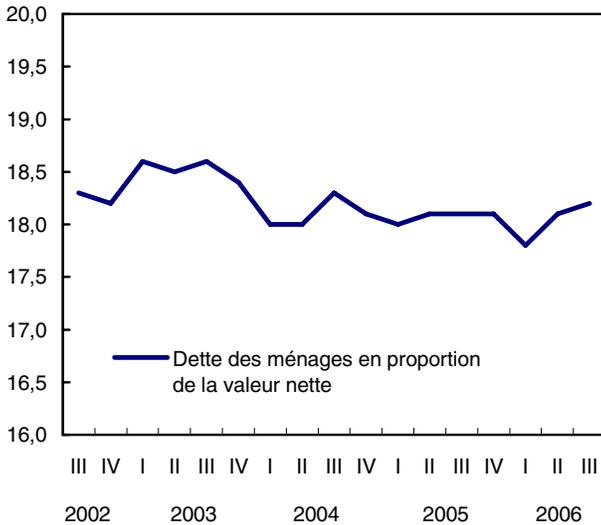
La croissance de la valeur nette des ménages s'est accélérée au troisième trimestre, après le ralentissement noté au deuxième trimestre. Même si elle a progressé à un rythme plus lent, la valeur des biens immobiliers résidentiels a été le facteur le plus important à l'origine de l'augmentation de la valeur nette des ménages. Ce ralentissement traduit principalement une réduction des investissements sur le marché de la revente, combinée aux prix plus élevés des maisons neuves. Même si les augmentations des prix des maisons neuves ont été moins grandes qu'au deuxième trimestre, elles ont continué d'avoir des répercussions concrètes sur la valeur des biens immobiliers résidentiels. Des hausses de la valeur des avoirs de retraite, ainsi que des actions de sociétés et des fonds mutuels, ont aussi contribué de façon significative à la hausse de la valeur nette des ménages au troisième trimestre.

Cette augmentation de la valeur nette des ménages s'est accompagnée d'une hausse proportionnellement plus grande de la dette des ménages, ce qui a fait augmenter le ratio de la dette des ménages sur l'avoir net. Les ménages avaient 18 cents de dette

pour chaque dollar de valeur nette à la fin du troisième trimestre. Les frais de service de la dette sont demeurés relativement stables à environ 8 % du revenu personnel disponible.

L'endettement des ménages augmente légèrement

En % de la valeur nette, données non désaisonnalisées



La dette des administrations publiques continue de diminuer

La dette nette des administrations publiques (le total des passifs financiers moins le total des actifs financiers pour tous les niveaux d'administration publique combinés) a baissé de façon marquée au troisième trimestre, tout comme au deuxième trimestre, grâce à l'excédent enregistré dans le secteur des administrations publiques. La dette nette des administrations publiques (à la valeur comptable), exprimée en pourcentage du produit intérieur brut, a poursuivi sa baisse progressive et s'approche de 40 %, soit un niveau inégalé depuis des décennies.

Baisse marquée de la dette extérieure nette

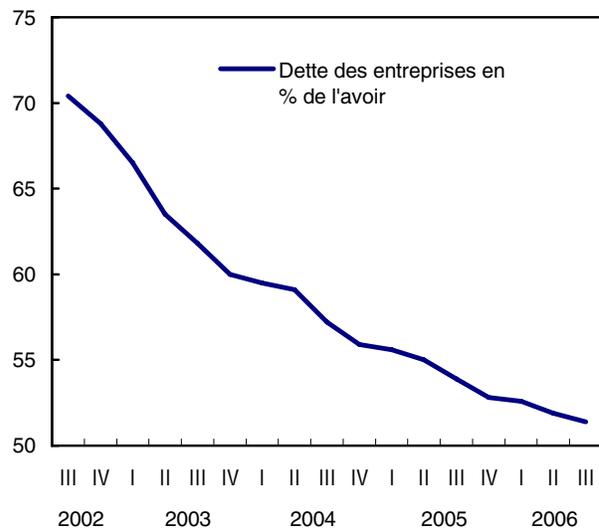
La croissance des actifs des Canadiens à l'étranger a été supérieure à celle de la dette des Canadiens envers les non-résidents, ce qui est tout à fait contraire à la situation qui prévalait au trimestre précédent, pendant lequel le bilan des investissements internationaux nets du Canada s'était détérioré. La baisse prononcée de la dette extérieure nette du Canada a favorisé la progression de la valeur nette nationale au troisième trimestre.

L'endettement des sociétés diminue

Même si la croissance de l'endettement sur le marché du crédit des sociétés non financières s'est accélérée au troisième trimestre, la progression de l'avoir a été plus marquée, et le ratio d'endettement (à la valeur comptable) a poursuivi sa tendance à la baisse. Les sociétés ont continué de produire des fonds excédentaires sur une base nette et sont demeurées un fournisseur de fonds au reste de l'économie, soit une tendance qui s'est amorcée en 2000.

La chute de l'endettement des sociétés se poursuit

En % de l'avoir, données non désaisonnalisées



Données stockées dans CANSIM : tableaux 378-0003 à 378-0010.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 1806.

Le numéro du troisième trimestre de 2006 des *Comptes du bilan national : estimations trimestrielles*, vol. 4, n° 3 (13-214-XWF, gratuit), est maintenant accessible à partir du module *Publications* de notre site Web.

Le numéro du troisième trimestre de 2006 de *La revue trimestrielle des comptes économiques canadiens*, vol. 5, n° 3 (13-010-XWF, gratuit), est également accessible à partir du module *Publications* de notre site Web. Sous *Publications Internet gratuites*, choisissez *Comptes nationaux*.

On peut aussi se procurer l'ensemble complet des comptes du bilan national sur disquette dès 8 h 30 le jour de la diffusion. La disquette

(13-214-DDB, 321 \$ / 1 284 \$) est aussi en vente, à prix réduit (13-214-XDB, 65 \$ / 257 \$), sept jours ouvrables après la parution officielle. Pour acheter ces produits, communiquez avec l'agent des Services à la clientèle au 613-951-3810 (*iead-info-dcrd@statcan.ca*), Division des revenus et dépenses.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec l'agent d'information au 613-951-3640, Division des comptes des revenus et dépenses.

Comptes du bilan national¹

	Deuxième trimestre de 2005	Troisième trimestre de 2005	Quatrième trimestre de 2005	Premier trimestre de 2006	Deuxième trimestre de 2006	Troisième trimestre de 2006	2004	2005
valeur marchande, données non désaisonnalisées, en milliards de dollars								
Valeur nette nationale								
Patrimoine national	4 545	4 610	4 675	4 712	4 807	4 904	4 427	4 675
	1,5	1,4	1,4	0,8	2,0	2,0	6,6	5,6
Dette nette extérieure	-146	-175	-162	-126	-138	-103	-159	-162

Valeur nette nationale	4 398	4 436	4 513	4 586	4 670	4 801	4 268	4 513
	1,7	0,9	1,7	1,6	1,8	2,8	7,7	5,7
Valeur nette nationale par habitant (en dollars)	136 300	137 000	139 200	141 000	143 100	146 700	132 900	139 200
	1,4	0,5	1,6	1,3	1,5	2,5	6,7	4,7

... n'ayant pas lieu de figurer

1. La première ligne représente la série elle-même, exprimée en milliards de dollars. La deuxième ligne représente la variation d'une période à l'autre, en pourcentage.

Résultats des peines de probation et des condamnations avec sursis

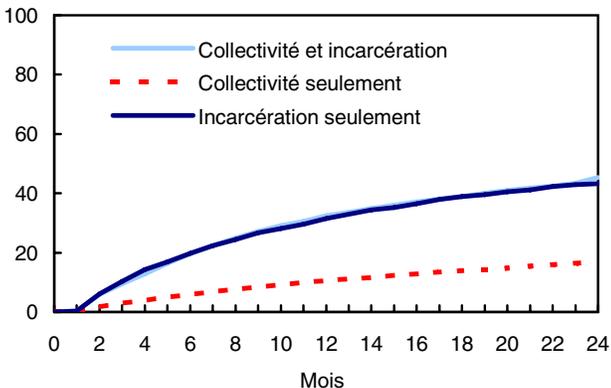
2003-2004 à 2004-2005

Les délinquants adultes ayant purgé leur peine sous surveillance dans la collectivité sont beaucoup moins susceptibles de retourner aux services correctionnels dans les 12 mois suivant leur libération que les délinquants ayant purgé leur peine dans un établissement correctionnel, selon une nouvelle étude.

L'étude a consisté à examiner deux groupes de délinquants. Le premier groupe était formé des délinquants qui étaient sous surveillance communautaire et qui ont été placés de nouveau sous surveillance correctionnelle après leur libération, c'est-à-dire qui ont eu une période de surveillance subséquente. Le deuxième groupe était composé des délinquants qui ont été placés de nouveau sous surveillance correctionnelle après avoir purgé une peine d'incarcération.

Les délinquants adultes ayant purgé leur peine dans la collectivité sont moins susceptibles de retourner aux services correctionnels que ceux ayant été incarcérés

% de retour



Note : Comprend les données de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et de la Saskatchewan.

L'étude a révélé que, dans quatre provinces, 11 % des délinquants qui avaient été sous surveillance communautaire ont réintégré les services correctionnels dans les 12 mois ayant suivi leur libération en 2003-2004. Parmi ceux qui étaient sous détention seulement, 30 % des délinquants ont réintégré les services correctionnels, soit une proportion équivalente

Note aux lecteurs

Le présent communiqué est fondé sur le Juristat spécial intitulé «Résultats des peines de probation et des condamnations avec sursis : une analyse des données de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, de la Saskatchewan et de l'Alberta, 2003-2004 à 2004-2005».

L'étude présente des données sur les caractéristiques et les profils de la population correctionnelle adulte de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, de la Saskatchewan et de l'Alberta de 2003-2004 à 2004-2005, l'accent étant mis sur les résultats des peines de surveillance correctionnelle dans la collectivité.

Les résultats examinés comprennent les manquements aux conditions de la surveillance communautaire et le retour aux services correctionnels une fois la période de surveillance communautaire terminée (la période de surveillance subséquente).

Les antécédents des délinquants sont examinés en fonction de concepts tels que les conditions associées à la surveillance correctionnelle dans la collectivité, l'infraction la plus grave ainsi que les caractéristiques des délinquants telles que l'âge, l'identité autochtone et le sexe.

Il s'agit de la deuxième étude comportant l'analyse des données tirées de l'Enquête intégrée sur les services correctionnels, que le Centre canadien de la statistique juridique est à mettre en oeuvre dans l'ensemble des secteurs de compétence du Canada.

Aux fins du présent rapport, on entend par période de surveillance correctionnelle une période ininterrompue pendant laquelle un adulte est placé sous surveillance correctionnelle sous un ou plusieurs statuts juridiques. Il peut s'agir d'une peine d'incarcération de moins de deux ans, de détention provisoire ou d'un autre type de détention temporaire, d'une peine de probation, d'une condamnation avec sursis, d'une ordonnance de surveillance de la libération sous caution ou d'un autre programme de surveillance communautaire.

à plus du double de la proportion de ceux sous surveillance communautaire (11%).

Il a été impossible, dans le cadre de cette étude, d'examiner le lien entre les antécédents criminels et les résultats des délinquants. Les antécédents criminels constituent un facteur de risque de retour dans le système de justice pénale qui est souvent évoqué.

Étant donné que la sévérité de la peine infligée est souvent liée à l'ampleur et à la nature des antécédents criminels, les délinquants qui purgent une peine dans la collectivité peuvent présenter un «moins grand risque» que ceux qui se voient imposer une peine de détention, selon une recherche antérieure.

Parmi les adultes placés sous surveillance dans la collectivité, les condamnés avec sursis ont affiché un taux de retour légèrement supérieur à celui des délinquants en probation.

L'étude a porté sur cinq provinces. Pour Terre-Neuve-et-Labrador, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et la Saskatchewan, on disposait de données complètes sur la surveillance en détention et dans la collectivité qui ont permis d'établir des comparaisons entre les deux groupes de délinquants.

Pour l'Alberta, les données obtenues portaient uniquement sur la surveillance dans la collectivité.

Les résultats de cette étude s'ajoutent aux quelques renseignements dont on dispose sur les taux et l'étendue des manquements aux conditions des peines passées sous surveillance dans la collectivité et sur le retour dans le système correctionnel une fois la période de surveillance communautaire terminée.

Les délinquants ayant des antécédents de manquements aux conditions affichent des taux de retour plus élevés

Les ordonnances de probation et de sursis sont assorties de conditions obligatoires de surveillance dans la collectivité. Toutefois, les juges peuvent également imposer des conditions facultatives supplémentaires, telles que l'obligation de suivre un programme de counselling ou de traitement, de s'abstenir de consommer des drogues et de l'alcool ou l'obligation d'accomplir des travaux communautaires. Il y a manquement lorsqu'un délinquant enfreint une des conditions de surveillance.

L'étude révèle que la proportion d'adultes qui sont retournés dans le système correctionnel au cours des 12 mois ayant suivi leur libération d'un programme de surveillance communautaire était deux fois plus élevée chez les délinquants qui avaient des antécédents de manquements aux conditions que chez ceux qui n'avaient pas enfreint leurs conditions.

En ce qui a trait aux condamnations avec sursis, les données de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et de la Saskatchewan montrent que 42 % des délinquants adultes qui avaient des antécédents de manquements aux conditions ont réintégré les services correctionnels dans les 12 mois, soit le double du taux constaté chez ceux qui n'avaient pas d'antécédents (21 %).

Dans le cas des peines de probation, on constate, pour les quatre provinces ayant des données complètes (Terre-Neuve-et-Labrador, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et la Saskatchewan), que 36 % des délinquants qui avaient des antécédents de manquements ont réintégré les services correctionnels en moins d'un an, ce qui constitue également le double du taux affiché par les délinquants n'ayant pas enfreint leurs conditions (18 %).

Pour ces provinces, les taux de retour diffèrent selon le type d'infraction. Des taux de retour plus élevés sont associés aux infractions d'introduction par effraction, de vol et de possession de biens volés ainsi que de vol qualifié. Certains des taux de retour les plus faibles ont été observés pour les infractions sexuelles,

les infractions relatives aux drogues et les délits de la route prévus au *Code criminel*.

Un manquement aux conditions d'une ordonnance de sursis peut entraîner l'incarcération

Dans le cas d'une condamnation avec sursis, un manquement aux conditions de l'ordonnance peut entraîner l'incarcération immédiate.

Des données sur l'incarcération subséquente à un manquement aux conditions d'une ordonnance de sursis étaient disponibles pour le Nouveau-Brunswick et la Saskatchewan. Les condamnés avec sursis ont été incarcérés après avoir enfreint une condition de leur ordonnance dans 23 % des cas au Nouveau-Brunswick et dans 39 % des cas en Saskatchewan.

Au Nouveau-Brunswick et en Saskatchewan, les taux d'incarcération subséquente à un manquement aux conditions d'une ordonnance avec sursis étaient plus faibles chez les femmes, autochtones et non autochtones, que chez leurs homologues masculins.

Par exemple, en Saskatchewan, 49 % des hommes autochtones et 29 % des hommes non autochtones ont été incarcérés, contre 37 % des femmes autochtones et 16 % des femmes non autochtones.

Manquement aux conditions des ordonnances de probation et de sursis en Alberta

Seules les données recueillies pour l'Alberta ont permis d'examiner les cas de manquement selon le type d'ordonnance de surveillance communautaire (probation ou sursis) et selon le type de condition enfreinte.

De 2003-2004 à 2004-2005, environ le tiers (34 %) des délinquants en probation ont enfreint une condition de leur ordonnance, contre seulement 25 % des délinquants condamnés avec sursis.

La condition la plus souvent enfreinte en Alberta a été l'omission de communiquer tout changement d'adresse, du lieu de travail, du niveau de scolarité ou de la formation. Environ 11 % des délinquants en probation ou condamnés avec sursis ont enfreint cette condition.

Par ailleurs, 10 % des délinquants en probation en Alberta n'ont pas respecté l'obligation de se présenter et d'être supervisés.

Chez les délinquants en probation, les taux de manquements les plus élevés ont été observables chez ceux dont l'infraction la plus grave était un vol qualifié ou une introduction par effraction, alors que les taux les plus faibles ont été enregistrés par les délinquants dont

le crime le plus grave était une infraction sexuelle ou un délit de la route prévu au *Code criminel*.

Les taux de manquements selon le type d'infraction ont été similaires chez les condamnés avec sursis; toutefois, les infractions relatives aux drogues ont aussi été associées à des taux de manquements plus faibles.

Le Juristat intitulé *Résultats des peines de probation et des condamnations avec sursis : une analyse des données de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, de la Saskatchewan et de l'Alberta, 2003-2004 à 2004-2005*, vol. 26, n° 7 (85-002-XIF, gratuit), est

maintenant accessible à partir du module *Publications* de notre site Web. Sous *Publications Internet gratuites*, choisissez *Justice*. Une version imprimée (85-002-XPF, 11 \$ / 100 \$) est également en vente. Voir *Pour commander les produits*.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec l'Information et les Services à la clientèle au 613-951-9023 ou composez sans frais le 1-800-387-2231, Centre canadien de la statistique juridique. ■

Étude : L'accès des aînés au transport 2005

La vaste majorité des aînés de 65 ans et plus ont accès au transport, que ce soit au transport public ou à un véhicule d'une personne de leur ménage.

Cependant, une nouvelle étude, publiée dans *Tendances sociales canadiennes* aujourd'hui, montre que ceux qui y ont un accès plus immédiat sont beaucoup plus susceptibles de demeurer actifs, c'est-à-dire de sortir de la maison ou de s'engager dans des activités comme le bénévolat.

En 2005, 98 % des hommes de 65 à 74 ans et 95 % des femmes avaient accès à une forme quelconque de transport, selon l'étude basée sur l'Enquête sociale générale sur l'emploi du temps. Même parmi les aînés les plus âgés, ceux de 85 ans et plus, environ 86 % avaient accès au transport public ou à un véhicule du ménage.

Au total, 71 % des aînés de 65 ans et plus avaient un permis de conduire et avaient accès à une voiture. Ces aînés, qui avaient l'accès le plus immédiat au transport, étaient deux fois moins susceptibles d'être demeurés toute la journée chez eux un jour donné que ceux qui n'avaient ni accès au transport en commun ni à un véhicule du ménage.

Par ailleurs, ceux conduisant une voiture étaient deux fois plus susceptibles d'avoir fait du bénévolat au cours de l'année précédente.

Les aînés qui vivaient dans un ménage possédant une voiture, mais qui n'avaient pas de permis de conduire, de même que ceux qui n'avaient accès qu'au transport en commun, étaient plus susceptibles d'être demeurés à la maison toute la journée, comparativement à ceux qui pouvaient conduire. Ils étaient aussi moins susceptibles d'avoir fait du bénévolat l'année précédente.

L'étude a fait ressortir que les femmes âgées étaient proportionnellement plus nombreuses à être désavantagées en fait de transport, et ce, particulièrement chez les femmes les plus âgées. Il en était de même des aînés dans les tranches de revenus les plus faibles.

Chez les personnes de 75 à 84 ans, 83 % des hommes avaient un véhicule et un permis de conduire, alors que c'était le cas de seulement 45 % des femmes du même âge. Chez les aînés de 85 ans et plus, 66 % des hommes pouvaient conduire un véhicule, tandis que c'était le cas de seulement 33 % des femmes du même âge.

L'étude suggère que cet écart s'amointrira de façon considérable lorsque les femmes de la génération du baby-boom parviendront à l'âge de 65 ans au cours des prochaines années. Les femmes de cette génération

sont en effet beaucoup plus susceptibles de conduire un véhicule.

En ce qui a trait aux revenus, les aînés disposant de 20 000 \$ ou moins étaient les plus limités dans leurs déplacements. À l'opposé, 90 % des aînés ayant des revenus de 40 000 \$ et plus possédaient un véhicule et un permis de conduire valide, ce qui facilitait grandement leurs déplacements.

Les aînés des petites villes et des régions rurales étaient eux aussi beaucoup plus susceptibles d'être en situation de vulnérabilité face au transport. Pour eux, il est impossible de se tourner vers le transport en commun lorsque leur ménage ne possède pas de véhicule.

L'étude a aussi permis de constater que les aînés ayant un diplôme universitaire étaient les moins susceptibles de demeurer à la maison, tout comme ceux ayant un vaste réseau social.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 4503.

Le numéro de décembre 2006 de *Tendances sociales canadiennes*, n° 82 (11-008-XWF, gratuit), est maintenant accessible à partir du module *Publications* de notre site Web.

Le numéro d'hiver 2006 de *Tendances sociales canadiennes*, n° 82 (11-008-XIF, gratuit), qui contient tous les articles publiés du 1^{er} août 2006 jusqu'à ce jour, est maintenant accessible à partir du module *Publications* de notre site Web. Une version imprimée (11-008-XPF, 24 \$ / 39 \$) est également en vente. Voir *Pour commander les produits*.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec les Services à la clientèle au 613-951-5979 (*sasd-dssea@statcan.ca*), Division de la statistique sociale et autochtone. ■

Type des activités en recherche et développement 2000 à 2004

En 2004, les dépenses totales des entreprises en recherche et développement (R-D) ont atteint 14,4 milliards de dollars, dont 13,5 milliards de dollars ou 94 % ont été consacrés à des dépenses courantes comme les salaires et traitements.

Le développement et l'amélioration de produits ont représenté 8,5 milliards de dollars, soit près des deux tiers (63 %) du total des dépenses courantes des entreprises en R-D pour 2004. La recherche fondamentale et appliquée et le développement ainsi

que l'amélioration de procédés figuraient en deuxième et troisième position, ayant représenté 2,2 milliards de dollars (17 %) et 2,1 milliards de dollars (16 %) respectivement.

Un peu plus de 7,8 milliards de dollars des dépenses courantes des entreprises canadiennes en R-D étaient affectés au développement de nouvelles applications (la recherche fondamentale, les nouveaux produits, les nouveaux procédés et les nouveaux services techniques). Ce pourcentage est resté inchangé en 2004 par rapport à 2000, soit 58 % des dépenses totales.

Entre 2000 et 2004, la part des dépenses affectées à la recherche fondamentale et appliquée était plus élevée dans le secteur des services (24 %) comparativement au secteur de la fabrication (13 %).

Dans le secteur de la fabrication, l'industrie de produits pharmaceutiques et des médicaments a dépensé 360 millions de dollars en recherche fondamentale et appliquée, ce qui a représenté 38 % des dépenses totales du secteur affectées à la recherche fondamentale et appliquée et 16 % des dépenses totales d'entreprises affectées à la recherche fondamentale et appliquée.

L'Ontario est la province où l'on a consacré le plus de ressources au développement et à l'amélioration de produits, soit 69 % des dépenses totales d'entreprises en R-D dans la province. Parmi les autres provinces et territoires, il n'y a qu'en Colombie-Britannique et à Terre-Neuve-et-Labrador que cette part dépassait 60 %. La recherche fondamentale et appliquée revêt davantage d'importance en Saskatchewan, représentant plus de 31 % du total des dépenses en R-D des entreprises dans la province.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 4201.

L'article «Type des activités en recherche et développement, 2000 à 2004» est offert dans le bulletin de service *Statistique des sciences*, vol. 30, n° 8 (88-001-XIF, gratuit), lequel est maintenant accessible à partir du module *Publications* notre site Web.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Louise Earl au 613-951-2880 (louise.earl@statcan.ca), Division des sciences, de l'innovation et de l'information électronique. ■

Répartition provinciale et territoriale des dépenses fédérales dans le domaine des sciences et de la technologie

2004-2005

En 2004-2005, les dépenses de l'administration fédérale en sciences et en technologie réparties géographiquement (à l'exception des paiements à l'étranger et des dépenses fédérales dont la région d'exécution n'a pas été indiquée) se sont élevées à 8,2 milliards de dollars. Cela représente une croissance de 34,1 % par rapport à l'année 2000-2001.

En raison de la forte concentration des ministères fédéraux dans la région de la capitale nationale, le tiers (33 %) des dépenses totales de l'administration fédérale en sciences et en technologie, soit environ 2,7 milliards de dollars, y ont été effectuées, comparativement à 35 % en 2000-2001.

Des 8,2 milliards de dollars dépensés par l'administration fédérale en sciences et en technologie en 2004-2005, 2,0 milliards de dollars ont été dépensés en Ontario, soit 24 % des dépenses totales, tandis que 17 % des dépenses ont été exécutées au Québec (1,4 milliard de dollars).

Les dépenses de l'administration fédérale en sciences et en technologie ont fortement augmenté à Terre-Neuve-et-Labrador (+13,2 %), à l'Île-du-Prince-Édouard (+18,2 %), en Nouvelle-Écosse (+14,4 %), au Nouveau-Brunswick (+22,0 %) et au Manitoba (+16,5 %).

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 4212.

L'article «Répartition provinciale et territoriale des dépenses fédérales dans le domaine des sciences et de la technologie, 2004-2005» est offert dans le bulletin de service *Statistique des sciences*, vol. 30 n° 9 (88-001-XIF, gratuit), lequel est maintenant accessible à partir du module *Publications* de notre site Web.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Lloyd Lizotte au 613-951-2188 (lloyd.lizotte@statcan.ca) ou avec Louise Earl au 613-951-2880 (louise.earl@statcan.ca), Division des sciences, de l'innovation et de l'information électronique. ■

Tuyaux et tubes en acier

Octobre 2006

Il est maintenant possible de consulter les données d'octobre sur la production et les livraisons de tuyaux et de tubes en acier.

Données stockées dans CANSIM : tableau 303-0046.

**Définitions, sources de données et méthodes :
numéro d'enquête 2105.**

Le numéro d'octobre 2006 de la publication *Acier, produits tubulaires et fil d'acier* (41-019-XWF, gratuit) paraîtra sous peu.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec l'agent de diffusion au 613-951-9497 ou composez sans frais le 1-866-873-8789 (manufact@statcan.ca), Division de la fabrication, de la construction et de l'énergie. ■

**Produits chimiques industriels et résines
synthétiques**

Octobre 2006

Il est maintenant possible d'obtenir les données d'octobre sur les produits chimiques industriels et les résines synthétiques.

Données stockées dans CANSIM : tableau 303-0014.

**Définitions, sources de données et méthodes :
numéro d'enquête 2183.**

Le numéro d'octobre 2006 de la publication *Produits chimiques industriels et résines synthétiques*, vol. 49, n° 10 (46-002-XWF, gratuit), est maintenant accessible à partir du module *Publications* notre site Web.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec l'agent de diffusion au 613-951-9497 ou composez sans frais le 1-866-873-8789 (manufact@statcan.ca), Division de la fabrication, de la construction et de l'énergie. ■

Nouveaux produits

Tendances sociales canadiennes, n° 82
Numéro au catalogue : 11-008-XIF
(gratuit).

Tendances sociales canadiennes, n° 82
Numéro au catalogue : 11-008-XWF
(gratuit).

Tendances sociales canadiennes, n° 82
Numéro au catalogue : 11-008-XPF (24 \$/39 \$).

Revue trimestrielle des comptes économiques canadiens, vol. 5, n° 3
Numéro au catalogue : 13-010-XWF
(gratuit).

Comptes du bilan national : estimations trimestrielles, juillet à septembre 2006, vol. 4, n° 3
Numéro au catalogue : 13-214-XWF
(gratuit).

Comptes du bilan national : estimations trimestrielles, juillet à septembre 2006
Numéro au catalogue : 13-214-DDB (321 \$/1 284 \$).

Comptes du bilan national : estimations trimestrielles, juillet à septembre 2006, vol. 4, n° 3
Numéro au catalogue : 13-214-XDB (65 \$/257 \$).

Produits chimiques industriels et résines synthétiques, octobre 2006, vol. 49, n° 10
Numéro au catalogue : 46-002-XWF
(gratuit).

Juristat, vol. 26, n° 7
Numéro au catalogue : 85-002-XIF
(gratuit).

Juristat, vol. 26, n° 7
Numéro au catalogue : 85-002-XPF (11 \$/100 \$).

Statistique des sciences : «Type des activités en recherche et développement, 2000 à 2004», vol. 30, n° 8
Numéro au catalogue : 88-001-XIF
(gratuit).

Statistique des sciences : «Répartition provinciale et territoriale des dépenses fédérales dans le domaine des sciences et de la technologie, 2004-2005», vol. 30, n° 9
Numéro au catalogue : 88-001-XIF
(gratuit).

Les prix sont en dollars canadiens et n'incluent pas les taxes de vente. Des frais de livraison supplémentaires s'appliquent aux envois à l'extérieur du Canada.

Les numéros au catalogue se terminant par : -XWF, -XIB ou -XIF représentent la version électronique offerte sur Internet, -XMB ou -XMF, la version microfiche, -XPB ou -XPF, la version papier, -XDB ou -XDF, la version électronique sur disquette, -XCB ou -XCF, la version électronique sur CD-ROM et -XBB ou XBF, une base de données.

Pour commander les produits

Pour commander par téléphone, ayez en main :

- Le titre
- Le numéro au catalogue
- Le numéro de volume
- Le numéro de l'édition
- Votre numéro de carte de crédit.

Au Canada et aux États-Unis, composez le : **1 800 267-6677**

Pour les autres pays, composez le : **1 613 951-2800**

Pour envoyer votre commande par télécopieur,
composez le : **1 877 287-4369**

Pour un changement d'adresse ou pour connaître
l'état de votre compte, composez le : **1 877 591-6963**

Pour commander par la poste, écrivez à : Finances, immeuble R.-H.-Coats, 6^e étage, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6. Veuillez inclure un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du **Receveur général du Canada/Publications**. Au Canada, ajoutez 6 % de TPS et la TVP en vigueur.

Pour commander par Internet, écrivez à : infostats@statcan.ca ou téléchargez la version électronique en vous rendant au site Web de Statistique Canada (www.statcan.ca). À la page *Nos produits et services*, sous *Parcourir les publications Internet*, choisissez *Payantes*.

Les agents libraires agréés et autres librairies vendent aussi les publications de Statistique Canada.

Catégorie 1 - 001F - English 11-001-1051-00004613



Le Quotidien
Statistique Canada

Le jeudi 5 juin 1997
Dernière édition à 8 h 30

PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS

- **Transport urbain, 1996** 2
Malgré la priorité accordée aux services de transport urbain, les Canadiens y ont de moins en moins recours. En 1996, les Canadiens ont effectué en moyenne quatre-vingt-deux déplacements en transport urbain, soit le même niveau enregistré au cours des 25 dernières années.
- **Productivité, rémunération horaire et coût unitaire de la main-d'œuvre, 1996** 5
À l'instar de la croissance de l'emploi et des emplois, la hausse de la productivité des entreprises canadiennes en 1996 fut considérablement faible.

AUTRES COMMUNIQUÉS

- Indice de l'offre d'emploi, mai 1997 10
- Enquête sur les anticipations à court terme 10
- Aide en termes percentuels, septembre-hors-temps le 31 mai 1997 11
- Production d'acier, avril 1997 11

NOUVELLES PARUTIONS 10

Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001-XIF.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10^e étage, section G, Ottawa, K1A 0T6.

Pour consulter *Le Quotidien* sur Internet, visitez notre site à l'adresse <http://www.statcan.ca>. Pour le recevoir par courrier électronique tous les matins, envoyez un message à listproc@statcan.ca. Laissez en blanc la ligne de l'objet. Dans le corps du message, tapez : subscribe quotidien prénom et nom.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2004. Il est permis de citer la présente publication dans les journaux et les magazines ainsi qu'à la radio et à la télévision à condition d'en indiquer la source : Statistique Canada. Toute autre forme de reproduction est permise sous réserve de mention de la source, comme suit, dans chaque exemplaire : Statistique Canada, *Le Quotidien*, numéro 11-001-XIF au catalogue, date et numéros de page.

Calendrier des communiqués : 18 au 21 décembre 2006

(À cause de circonstances imprévisibles, les dates de parution peuvent être modifiées.)

Date de parution	Titre	Période de référence
18	Opérations internationales du Canada en valeurs mobilières	Octobre 2006
18	Indicateurs avancés	Novembre 2006
19	Étude : Alphabétisation chez les minorités de langue officielle	2003
19	Indice des prix à la consommation	Novembre 2006
19	Assurance-emploi	Octobre 2006
20	Commerce de gros	Octobre 2006
20	Décès	2004
20	Voyages entre le Canada et les autres pays	Octobre 2006
21	Commerce de détail	Octobre 2006
21	Produit intérieur brut par industrie	Octobre 2006
21	Emploi, rémunération et heures de travail	Octobre 2006
